

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION EXCEPTIONNELLE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2020**

Présents : Patrick ARNOULD, Françoise BERNARD, Suzanne BUATHIER, Jean-Yves COLAS, Frédérique GAGNOL, Laetitia GRAVALLON, Carole JACQUET-DUPUIS, Antoine PAGEAULT-MASSIN, Jean-Christophe SERMONAT, Eric VILLEVIÈRE

Excusée : Caroline BOUCHER

Absence de Catherine GABRELLE, indisponible pour cette réunion exceptionnelle.

Secrétaire de séance : Patrick ARNOULD

Cette réunion exceptionnelle est motivée par l'urgence de l'approbation du dossier de candidature au projet « Villages du futur ».

La séance est ouverte à 20h00.

Invités :

- . Les membres du groupe projet « Villages du futur » de l'Assemblée des Habitants (Hoctavia BEAUCHET ; Michael LITTFASS ; Anne MORIN ; Gérard MORIN ; Jean-Pierre PERRET ; Pierre ZARKA).
- . Le personnel municipal (Rodolphe CABUT ; Stéphanie CHAUSSE).

Le compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal qui a eu lieu le 21 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Dossier de candidature au projet « Villages du futur »
- Présentation du personnel municipal
- Fleurissement
- Désignation des représentants à l'Agence Technique Départementale
- Elections sénatoriales
- Questions diverses

1 – DOSSIER DE CANDIDATURE « VILLAGES DU FUTUR »

. Objectif :

Acter le contenu du dossier car c'est la municipalité qui doit porter le dossier auprès de la Région, la date limite de dépôt étant le 24 septembre 2020.

Le dossier projet a été transmis aux membres du Conseil Municipal le 13 septembre 2020.

. Présentation du dossier par Gérard MORIN :

✓ Rappel du contexte :

Faisant suite aux réponses reçues au questionnaire adressé aux habitants par l'Assemblée des Habitants, plusieurs projets ont été retenus et ébauchés :

- . Circuits courts/ directs producteur-consommateur
- . Photovoltaïque
- . Maintien des aînés au village
- . Aménagement d'une zone humide
- . ainsi que d'autres projets (prise en compte par les jeunes de leurs besoins propres)

✓ Opportunité du projet « Villages du futur » pour la dynamique engagée à Mancey:

- . « Villages du futur » est une démarche expérimentale lancée par la Région, visant à accompagner des villages volontaires dans la réflexion sur leur futur et l'émergence et la mise en œuvre de projets pour leur village.
- . Les critères de sélection des villages candidats sont :
 - . Dynamique existante au sein du village avec une motivation sur le moyen terme
 - . Une approche collective, participative et ouverte (l'atout de Mancey sur ce point étant l'Assemblée des Habitants)

- . L'engagement réel des participants.
- . Un village par département de la Région sera sélectionné.
- . Une audition des représentants des villages candidats aura lieu en octobre 2020.
- . L'officialisation des villages retenus aura lieu mi-novembre 2020.
- . L'engagement des projets sera immédiat.

✓ **Elaboration du dossier de candidature et calendrier :**

- . Un groupe de travail de l'Assemblée des Habitants a rédigé en juillet et août un dossier de candidature.
- . La date limite de dépôt auprès de la Région du dossier de candidature par la Municipalité est fixée au 24 septembre 2020.

✓ **Les attentes de Mancey :**

- . En premier lieu, un accompagnement par des spécialistes compétents pour la concrétisation effective des projets
- . Egalement l'obtention de financement pour la réalisation des projets. A noter que le financement n'est pas exclusif et laisse donc ouverte la recherche d'autres sources de financement.

. Discussion sur les arguments forts pouvant être avancés par Mancey :

- ✓ L'expression de leurs besoins par les habitants, dont l'effectif est en augmentation, à-travers la réponse au questionnaire de l'Assemblée des Habitants.
- ✓ Le renforcement du lien social autour de projets, déjà mis en exergue lors du confinement sanitaire.

Le contenu du dossier est approuvé à l'unanimité par les membres présents du Conseil Municipal

Une réunion de travail des élus est fixée au samedi 19 septembre à 14.00 afin de finaliser le document.

2 – PRESENTATION DU PERSONNEL MUNICIPAL

Stéphanie CHAUSSE, en charge du ménage des locaux de la Commune et Rodolphe CABUT, agent technique, se présentent.

Cet échange a été l'occasion d'évoquer deux sujets :

- . La demande par les pompiers de séparer le local technique du local pompiers, afin d'éviter l'empoussièremement de l'équipement pompiers.
- . La problématique du remplacement des ampoules de l'éclairage public, de la compétence du SYDESL, et ne pouvant de ce fait pas être réalisé par l'agent technique de la Commune, malgré son habilitation électrique.

3 – FLEURISSEMENT

Le fleurissement de la Commune relève de la Commission VOIRIE-URBANISME-PATRIMOINE.

Les modalités pratiques sont abordées, notamment les ressources en main d'œuvre pour assurer le fleurissement.

En marge du sujet, il est indiqué qu'une aide aux habitants, à concurrence d'un montant de 1000 €, existe pour l'acquisition de récupérateurs d'eaux pluviales.

4 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE (ATD)

La Commune paie une cotisation à l'ATD, en contrepartie de laquelle elle peut faire appel à ses compétences dans les domaines juridique et financier, en soutien à des dossiers techniques,

Un titulaire et un suppléant sont nommés :

- . Titulaire : Jean-Yves COLAS
- . Suppléant : Antoine PAGEAULT-MASSIN

5 – ELECTIONS SENATORIALES

Dans la perspective des élections sénatoriales, les listes candidates sont portées à la connaissance des membres du Conseil Municipal.

Il est proposé à l'initiative du Maire que les élus se prononcent, en déposant, au plus tard le 25 septembre 2020, un bulletin secret à la Mairie, sur la liste de leur choix, afin que le Grand Electeur de la Commune de Mancey émette un vote représentatif du choix de la majorité des élus du Conseil Municipal.

6 - QUESTIONS DIVERSES

- **COMMISSIONS MIXTES**

Faisant suite à l'invitation lancée par le Conseil Municipal d'instaurer des Commissions Communales Mixtes , plusieurs habitants se sont d'ores et déjà portés volontaires pour participer à certaines Commissions et au CCAS, ainsi que pour des actions ponctuelles, telles que l'entretien des chemins de randonnée.

- **COMMISSAIRES CCID**

La liste des habitants désignés comme Commissaires CCID est rappelée.

- **ETUDE EN VUE DU DEPLOIEMENT D'UNE ANTENNE SFR**

Une demande d'étude a été formulée par SFR en vue d'améliorer la 4G sur la Commune de Mancey.

- **COMMISSION CIMETIERE**

La réglementation est complexe et en évolution permanente, nécessitant de rechercher une solution pour l'actualisation des compétences, si possible hors formations juridiques onéreuses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Prochaine réunion le 29 septembre 2020 à 20.00, qui débutera par la visite du local commun du service technique et des pompiers..